

COMMUNIQUE PRESSE 18 décembre 2015
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**Convention de partenariat signée entre la ville de Vaulx en Velin
et la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation**

Ce 17 décembre 2015 a été signée une convention de partenariat entre la ville de Vaulx en Velin (69) et la Fondation du Camp des Milles - Mémoire et Éducation en présence de Gilles Clavreul, Délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, et de Patrick Gohet, Adjoint du Défenseur des droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité.

Vaulx en Velin est une ville pauvre de 45000 habitants dans la banlieue de Lyon. Elle a connu des émeutes très médiatisées dans les années 1990 mais elle est réputée aussi pour les efforts importants de cohésion sociale qui ont été entrepris depuis.

Avec la signature de cette convention, la Ville de Vaulx en Velin devient la première collectivité territoriale au niveau national à signer un partenariat avec la Fondation du Camp des Milles dans le cadre de son nouveau dispositif de labélisation citoyenne soutenu par la DILCRA et le Défenseur des droits.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, forte de l'histoire du lieu et de ses contenus scientifiques et pédagogiques, propose dans le cadre de ce dispositif d'accompagner les projets et actions de personnes et de structures publiques ou privées en matière de lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations. Cet outil de mobilisation citoyenne sur le terrain a été créé après les attentats de janvier suite à des demandes très diverses (collectivités locales, entreprises, associations...) pour poursuivre le travail de sensibilisation souvent engagé lors de la visite du camp des milles.

A l'occasion de cette signature, le Président et le Directeur de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, Alain Chouraqui et Cyprien Fonvielle, ont pu rencontrer des jeunes lycéens et des acteurs divers de la ville afin de leur présenter l'histoire et les missions éducatives du Camp des Milles et échanger avec eux sur les questions liées au racisme et à l'antisémitisme.

Ce nouveau dispositif s'inscrit pleinement dans les missions d'éducation citoyenne développées depuis son ouverture par le Site-mémorial du Camp des Milles afin que l'homme puisse apprendre de son passé et résister efficacement aux premiers engrenages pouvant à nouveau mener au pire.

Cette signature de partenariat sera suivie dans les prochaines semaines par l'engagement d'autres collectivités territoriales souhaitant elles aussi faire rempart aux extrémismes, aux racismes et à l'antisémitisme.

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale".

www.campdesmilles.org

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Cette exposition est complétée par celle de l'OSE "Sauver les Enfants" : 1938-1945

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.